

LES DIMENSIONS POLITIQUES DE L'ACTION HUMANITAIRE : UN CADRE D'ANALYSE

P. LECOMTE

Med Trop 2002 ; 62 : 443-444

RESUME • L'auteur propose une approche empruntée à la sociologie politique et articulée autour du couple dialectique Conflit/Médiation pour analyser objectivement le rapport de l'Humanitaire au Politique.

MOTS-CLES • Humanitaire - Médiation - Conflit - Sociologie politique.

POLITICAL IMPLICATIONS OF HUMANITARIAN ACTION : A FRAMEWORK OF ANALYSIS

ABSTRACT • The author proposes an approach borrowed from political sociology and centered around Conflict/Mediation dialectic pair as a basis for objective analysis of the relationship between Humanitarian Action and Politics.

KEY WORDS • Humanitarian action - Mediation - Conflict - Political sociology.

Depuis l'irruption tonitruante des « French doctors » dans le champ de forces des conflits du monde contemporain au début des années soixante, le mouvement humanitaire y a conquis un statut et un rôle d'une telle importance stratégique qu'il s'est trouvé confronté avec une acuité croissante à la question cruciale de ses dimensions et implications politiques, le risque de son instrumentalisation au sein d'un nouveau « complexe militaro-humanitaire », de sa perversion dans le concept paradoxal d'une « guerre humanitaire » se trouvant brutalement mis en lumière sur ses principaux théâtres d'opération, de la Somalie (où pour la première fois des « soldats de la paix » en mission humanitaire sur mandat de l'ONU firent usage de leur armes contre des civils), au Kosovo ou en Afghanistan.

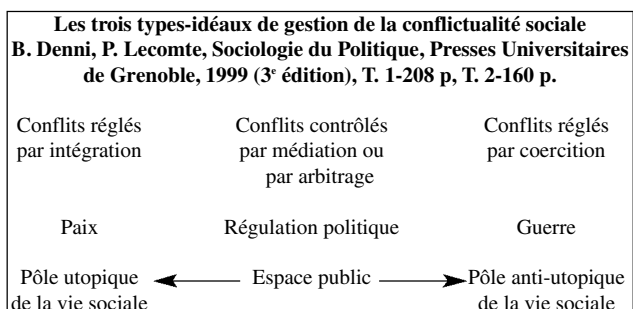
Au risque d'une réduction trop sommaire, on voudrait donc ici esquisser une autre approche empruntée à la sociologie politique et articulée autour du couple dialectique Conflit/Médiation pour analyser objectivement le rapport de l'Humanitaire au Politique.

Stratégie d'action collective spécifiquement orientée vers l'horizon des valeurs humanistes universelles du « vivre ensemble » dans toutes les situations critiques où ces valeurs sont mises à mal (quels qu'en soient les facteurs), l'intervention humanitaire s'inscrit dans cette perspective analytique au premier rang des médiations indispensables à l'ordonnement des rapports humains, à la préservation du lien social, dans un univers aux ressources vitales lacunaires parce

qu'inégalement réparties et aux conflits permanents pour leur appropriation-médiations qui constituent précisément la fonction-clé propre à définir le Politique dans toutes les collectivités où il s'institue en représentant des valeurs de cohésion sociale globale, garant des intérêts communautaires prévalents et corrélativement, arbitre des conflits internes ou externes menaçant de détruire les unes et les autres.

Ainsi appréhendée par sa fonction politique de médiation d'urgence dans le contexte conflictuel qui la détermine, l'action humanitaire peut être plus précisément située dans le cadre des trois modes de contrôle de la conflictualité que les sociétés humaines ont expérimenté historiquement pour assurer leur survie, la médiation prenant place entre l'intégration et la coercition (Fig. 1).

Le plus efficace, l'intégration, ne peut régler que les conflits affectant des groupes de faible dimension et de forte homogénéité où le contrôle social assuré sur les protagonistes par la prégnance des valeurs et normes communautaires est assez puissant pour leur fournir une base de compromis négociable directement : tel a été par exemple le mécanisme de règlement du conflit frontalier opposant depuis la fin du mandat britannique les Emirats arabes de Ras El Khaïma et Oumm El Qaiwan en 1994.



• Travail de l'Université de Lyon 2 (P.L., Professeur des Universités en Science politique), Lyon, France.

• Correspondance : P. LECOMTE, 9 rue des Jardins, 38420 Domene-France • Fax : +33 (0) 4 76 77 15 69 • E-mail : Patrick.Lecomte@univ-lyon2.fr •

Antithèse de l'intégration, la coercition imposée par le plus fort des protagonistes au plus faible sanctionne l'inefficacité de la première dans les conflits caractéristiques des sociétés complexes, hétérogènes et divisées par de profonds clivages ; mais sa radicalité même implique sa précarité : la guerre d'invasion du Koweït par l'Irak et la guerre de rétorsion imposée à l'agresseur en 1990-1991 suffisent à l'illustrer.

Mais le règlement par arbitrage de la Cour Internationale de Justice en 2001 d'un autre conflit frontalier trentenaire dans la péninsule arabique, entre les Emirats de Bahreïn et Qatar, après dix ans de négociation faisant suite à des confrontations armées, fournit un exemple probant de l'efficacité d'un troisième mode de gestion de la conflictualité : la médiation.

Entre le règlement des conflits par intégration, idéal utopique d'une communauté humaine partageant une culture de paix, et leur règlement par coercition, anti-utopie radicale d'un univers social régi par de purs rapports de force, s'impose donc le recours à la médiation, clé de la

régulation politique d'un monde conflictuel : l'arbitrage, sollicité ou imposé, d'une instance ex t e m e au conflit, légitimée auprès de ses protagonistes par la double garantie de sa position de neutralité et de sa référence à un système de valeurs transcendant leur opposition d'intérêts, est en effet la vocation dont le politique tire son principe d'existence et son statut d'autorité, au niveau étatique comme au niveau inter ou supra-étatique.

Et, sur l'axe d'une politique de médiation dans les conflits qu'on peut tracer entre le pôle négatif de la guerre et le pôle positif de la paix, entre la dénégation et l'affirmation du «vivre ensemble», il apparaît clairement que l'intervention humanitaire d'urgence dans les situations conflictuelles paroxystiques se place exactement sur la ligne-frontière qui sépare l'arène de la confrontation armée de l'espace de la négociation pacifique, dans ce corridor stratégique qui peut seul conduire du chaos de la violence à l'ordre de l'humain ■